

*L'intonation, le système du français : description et modélisation*, M. Rossi, Collection L'essentiel, Ophrys, 1999, 237 p.

Marise Ouellet

Volume 28, numéro 2, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603202ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603202ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ouellet, M. (2000). Compte rendu de [*L'intonation, le système du français : description et modélisation*, M. Rossi, Collection L'essentiel, Ophrys, 1999, 237 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 28 (2), 137–141.  
<https://doi.org/10.7202/603202ar>

## L'INTONATION, LE SYSTÈME DU FRANÇAIS : DESCRIPTION ET MODÉLISATION

M. Rossi, Collection L'essentiel, Ophrys, 1999, 237 pages.

Marise Ouellet  
CIRAL, Université Laval

**M**ario Rossi est l'un des chercheurs qui s'est penché avec le plus d'assiduité sur la description et la modélisation de l'intonation du français. Cet ouvrage de la collection L'essentiel représente toutefois plus que le bilan des travaux de l'auteur. Rossi y expose en extension les fondements théoriques de son approche, une analyse basée sur des extraits de corpus et un modèle substantiel pouvant servir de cadre de référence pour l'étude de l'intonation. Certaines propositions découlant de ses études antérieures sont revues et parfois modifiées. Enfin, Rossi offre au linguiste, par le biais de ce qu'il appelle la paramétrisation opérationnelle, des outils permettant d'exploiter directement les volets approfondis de son modèle, où sont habilement conciliées les dimensions pragmatiques, syntaxiques et phonotactiques du langage.

L'ouvrage de Rossi sur l'intonation du français est divisé en quatre chapitres. Le premier est consacré aux prémisses théoriques et à une présentation des principales théories de l'intonation. Les trois chapitres suivants renferment une présentation détaillée de trois composantes du modèle proposé par l'auteur, soit la grammaire pragmatique, la grammaire syntaxique et le module rythmique. Loin d'être superflu, l'avertissement qui précède cet ouvrage met en garde le lecteur contre les aspects techniques que contiennent les propos de l'auteur. Aux non initiés, on suggère de faire l'impasse sur certains paragraphes écrits en caractères plus petits et de procéder à la lecture des ouvrages donnés en référence. La bibliographie présentée est exhaustive et comporte un grand nombre de titres récents. Le volume contient également un glossaire, un index des notions ainsi qu'une table des sigles et abréviations.

Le contenu du premier chapitre permet surtout de situer le lecteur quant aux choix théoriques de l'auteur en regard des courants actuels prévalant dans

l'analyse de l'intonation. Avant d'exposer l'essentiel de ces grands courants, Rossi propose une genèse du terme «intonation», dont l'acception limitée historiquement à l'étude de la mélodie a eu une incidence sur l'orientation des recherches actuelles dans le domaine. Une discussion sur l'objet d'étude en intonologie permet au lecteur de mieux saisir les tenants et les aboutissants des deux principaux courants de pensée qui ont conditionné les pratiques dans les écoles américaines et européennes. Ces courants reposent sur des conceptions différentes du rôle de l'intonation, mais aussi sur une différence au plan des paramètres étudiés et du cadre d'analyse servant à interpréter les phénomènes observés.

L'auteur s'attarde également sur certaines notions clés de l'intonologie, notamment la suprasegmentalité, dont il questionne le bien-fondé ou, à tout le moins, l'interprétation. Cette entrée en matière permet d'aborder avec un certain recul l'exposé portant sur les théories actuelles de l'intonation, lesquelles sont présentées à partir de la section 4 du premier chapitre. L'auteur effectue un survol des théories superpositionnelles, phonologiques et morphologiques. Il les situe les unes par rapport aux autres à travers le prisme des niveaux d'abstraction proposés par Shaumjan 1971. Cette grille de Shaumjan, adaptée aux besoins de l'analyse des composantes des diverses théories, sera reprise de façon régulière par la suite pour situer les contributions originales de l'auteur au moment d'exposer son modèle. La présentation des principes généraux et des éléments pertinents de la terminologie associés aux différentes théories de l'intonation constitue une partie importante de ce premier chapitre consacré aux préliminaires théoriques.

Rossi situe clairement ses travaux dans le courant des études morphologiques de l'intonation. La grammaire qu'il présente dans les chapitres 3, 4 et 5 tient ainsi compte de la dimension sémantique associée aux intonèmes. Dans la perspective qu'il adopte, la pragmatique et la syntaxe constituent deux modules parallèles dans la hiérarchie du système qui nous livre l'intonation. L'aspect pragmatique fait partie du module sémantique de telle sorte que le module de grammaire, qui fait l'objet de cet ouvrage, reçoit parallèlement l'information de la syntaxe et du module sémantique-pragmatique.

Le second chapitre est consacré à la grammaire de l'intonation pragmatique, dont le rôle est d'établir le lien avec le ou les allocutaires, d'exprimer un contenu de nature expressive et de hiérarchiser l'information du message. Rossi s'attarde à la troisième de ces fonctions, celle de hiérarchisation, et décrit chacune des quatre opérations qu'elle comporte, soit la topicalisation, la thématisation, la rhématisation et la focalisation. Il procède à la description des opérations identifiées et établit de façon précise la terminologie et les notions qu'il

exploite pour élaborer son modèle. Les acceptions qu'il privilégie appellent parfois un retour sur certains concepts comme c'est le cas, notamment, avec le «topique». Les choix de l'auteur s'appuient toutefois sur des revues exhaustives de la documentation touchant chaque notion abordée. Le lecteur tire profit des résumés denses qui constituent autant d'états de la question pour chacune de ces notions.

Le mode de présentation des quatre opérations nous permet, outre de les mieux situer au plan terminologique, d'en explorer la portée et le fonctionnement à l'aide d'exemples. Chacune est aussi définie au plan du contenu et au plan de l'expression. Les démonstrations se terminent par la présentation des marqueurs intonatifs associés à chacune des opérations et classés selon leur niveau d'abstraction à l'intérieur du modèle de Shaumjan 1971. Enfin, Rossi résume l'information sous la forme de définitions, d'actions et de propositions sous ce qu'il appelle la «paramétrisation opérationnelle». Ce résumé contient, de fait, l'essentiel des outils dont le chercheur désireux d'appliquer l'approche de Rossi pourra faire usage.

Le troisième chapitre porte sur la grammaire de l'intonation syntaxique. On y aborde le mode d'association avec la syntaxe, et les principes et paramètres qui prédisent l'intonation syntaxique et les frontières intonatives du français. Rossi recherche un cadre d'analyse syntaxique neutre, c'est-à-dire dont les principes et les règles seraient définis hors de tout contexte prosodique. C'est ainsi qu'il retient, à la base de son modèle de prédiction, la nouvelle syntaxe de Chomsky (Haegeman 1994), laquelle a pour composantes la théorie X-barre, la théorie thématique et la théorie du gouvernement et du liage. Cette association entre l'approche de Rossi et la syntaxe chomskyenne est fructueuse, notamment pour interpréter l'un des phénomènes encore problématiques dans l'analyse intonologique, soit les niveaux des frontières prosodiques. Selon Rossi, les niveaux prosodiques seraient établis dès la base et dépendraient des relations structurales induites à ce niveau. Les frontières étant un fait de position, le déplacement d'un constituant ne pourrait donc modifier l'organisation prosodique; tout constituant déplacé prendrait la frontière d'un site d'arrivée.

Le type d'analyse proposé permet d'évacuer le recours au sens pour s'appuyer sur la fonction et la structure. Rossi amène graduellement son exposé vers l'organisation prosodique, telle qu'elle permet de traduire les relations structurales plus ou moins étroites existant au sein de l'organisation intercatégorielle. Les frontières intonatives liées à la syntaxe découleraient ainsi de deux principes, celui de la dominance des catégories phrastiques et celui de la dominance des catégories lexicales. Chacun de ces principes est expliqué en détail et illustré à l'aide d'exemples. Certaines contraintes distributionnelles

de nature fonctionnelle entrent aussi en jeu dans la réalisation des frontières. L'une concerne la cohérence prosodique liée à l'incidence de l'accent lexical. L'autre, appelée contrainte nominale, se rapporte au comportement de l'intonation dans les syntagmes nominaux de telle sorte que la proéminence qui marquera la fin du sujet restera dominante par rapport au profil intonatif de tout syntagme enchâssé. Pour conclure ce chapitre, Rossi présente un résumé des principes et paramètres formulés précédemment, et fait état des propriétés acoustiques des intonèmes, propriétés qui n'incluent que les éléments discernables par les auditeurs.

Le module rythmique fait l'objet du quatrième chapitre. Contrairement aux modules de grammaire, ce module ressortit au dispositif phonologique. Il est composé de trois sous-modules, soit un sous-module accentuel, un sous-module phonotactique et un sous-module de génération de l'ictus mélodique. Le module rythmique ne peut traiter l'information provenant des modules grammaticaux (syntaxiques et pragmatiques) et se distingue en cela du principe de cohérence prosodique présenté au chapitre précédent.

Le module accentuel permet l'actualisation phonétique d'accents qui, parmi les accents potentiels, répondent à la première condition du filtre phonotactique, soit le respect de la contrainte de proximité, ou condition de non-contiguïté (proposée par Dell 1984). Le module phonotactique permet d'ajuster l'association entre l'intonation et la syntaxe, réalisée dans les modules de plus haut niveau. Ce module est gouverné par la seconde condition du filtre, qui veut que les unités intonatives soient rythmiquement équilibrées. Seules les unités intonatives closes par une intonation de continuation sont régies par le module phonotactique, excluant de ce fait les morphèmes sémantiques. Le module qui génère l'ictus mélodique permet le traitement de tronçons orphelins, c'est-à-dire de séquences de syllabes dénuées d'accents et de frontières intonatives. Le paramètre premier de l'ictus est la proéminence mélodique, accompagnée, le plus souvent, d'un pic d'intensité. Son rôle est de décomposer l'unité intonative en motifs rythmiques, induits chez l'auditeur par les variations de ces paramètres.

Dans la conclusion générale de son ouvrage, Rossi présente de façon synthétique les grandes lignes de son modèle. Il discute aussi du modèle qu'il propose en regard des modèles de production au niveau cognitif. Enfin, l'auteur mentionne que bien que certains axiomes présentés puissent avoir une valeur universelle, les opérations décrites à l'intérieur du modèle proposé valent d'abord pour la langue française et pourraient être applicables, quoique de façon partielle, à la famille des langues romanes.

**Références**

- DELL, F. 1984 «L'accentuation dans les phrases en français», dans F. Dell, D. Hirst, J.R. Vergnaud et coll., *Forme sonore du langage*, Paris, Hermann, p. 65-122.
- HAEGEMAN, L. 1994 *Introduction to Government and binding Theory*, Oxford, Blackwell.
- SHAUMJAN, L. 1971 *Principles of Structural Linguistics*, La Haye, Mouton.